



## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUILLET 2017**

### **SEANCE ORDINAIRE**

L'an deux mille dix-sept et le vingt juillet à neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (C.A.C.P.L.), dûment convoqué par M. Richard GALY, 1<sup>er</sup> Vice-président suite à la démission de M. Bernard BROCHAND, Président en exercice, s'est assemblé, en séance ordinaire, au sein de la salle du Conseil Municipal de la Ville de Cannes, 31 boulevard de la Ferrage à l'Hôtel de Ville annexe.

**M. GALY**.- Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, si vous le voulez bien, nous allons démarrer la séance.

Mes chers collègues, les 11 et 18 juin derniers ont eu lieu les élections législatives et, notamment celles concernant la huitième circonscription des Alpes-Maritimes. M. Bernard BROCHAND, Député sortant, a été réélu et je l'en félicite (*applaudissements*), même brillamment réélu. Or, la loi organique n° 2014-124 du 14 février 2014 interdit, vous le savez, le cumul des fonctions exécutives locales avec le mandat de député à compter du prochain renouvellement de l'Assemblée nationale à laquelle il appartient suivant le 31 mars 2017. Ainsi, conformément aux dispositions de l'article LO. 141-1 du Code électoral, le mandat de député est incompatible avec les fonctions de Président ou de Vice-président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Dans un tel cas, le député est tenu de faire cesser cette incompatibilité en démissionnant du mandat ou de la fonction qui lui a été donnée antérieurement, au plus tard le trentième jour qui suit la proclamation des résultats des élections qui l'a mis en situation d'incompatibilité. Aussi, depuis le 19 juin dernier, le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins se trouve en situation d'incompatibilité suite à sa réélection au mandat de député de la huitième circonscription des Alpes-Maritimes.

Par courrier en date du 10 juillet 2017, M. Bernard BROCHAND a donc fait part à M. le Préfet des Alpes-Maritimes de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins. Par conséquent, il convient de procéder à une nouvelle élection du Président de ladite communauté d'agglomération. Aussi, en ma qualité de 1<sup>er</sup> Vice-président de cette structure intercommunale et en application des dispositions des articles L. 5211-2 et L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous ai convoqué ce jour pour cette première séance d'élection du nouveau président en lieu et place du président démissionnaire.

Je déclare donc la séance ouverte et vous rappelle que l'ordre du jour est consacré à l'installation du Conseil Communautaire. Il y aura donc l'élection du Président, l'élection des Vice-présidents, la composition du Bureau Communautaire et l'élection de ses membres, les délégations du Conseil Communautaire au Président et les délégations du Conseil Communautaire au Bureau.

Avant de passer la présidence à Mme Josette BALDEN, en sa qualité de doyenne d'âge, conformément aux dispositions en vigueur, je vais procéder à l'appel nominal, vérifier que le quorum est atteint et enregistrer et vérifier bien sûr les procurations.

*Il est procédé à l'appel nominal.*

#### **Étaient présents :**

M. BROCHAND  
M. GALY  
M. Henri LEROY  
M. BOTELLA  
M. LISNARD  
Mme BALDEN  
M. PIGRENET  
M. GARRIS  
M. ALENDA  
Mme DI BARI  
Mme ROMIUM

M. Sébastien LEROY  
Mme LEQUILLIEC  
Mme VILLANI  
Mme PELLISSIER  
M. ALFONSI  
M. LOPINTO  
Mme LAURENT  
Mme DUHALDE-GUIGNARD  
M. DESENS  
M. TOULET  
M. GARCIA ABIA  
Mme VAILLANT  
Mme ARINI  
M. ARTUSO  
M. CIMA  
Mme REIX  
Mme BRUNETEAUX  
M. DE PARIENTE  
M. FIORENTINO  
Mme POURREYRON  
Mme DEWAVRIN  
Mme BENICHO

M. CARRETERO  
Mme BARASCUD  
M. FARINELLI  
M. DI MAURO  
M. PASERO  
M. LAFARGUE  
Mme ROBORY-DEVAYE

Mme CENNAME  
M. RAMY  
Mme ATTUEL  
Mme REPETTO-LEMAITRE  
M. FRIZZI  
M. MELLAC  
M. CHIAPPINI

M. CATANESE  
Mme SIGUIER  
Mme LACOUR  
M. VASSEROT  
M. GROSJEAN

formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient excusés :**

Mme Michèle TABAROT qui avait donné pouvoir à M. Yves PIGRENET.  
Mme Danièle DESENS qui avait donné pouvoir à M. Jean-Valéry DESENS.  
Mme Marie TARDIEU qui avait donné pouvoir à M. Patrick LAFARGUE.  
M. Michel BIANCHI qui avait donné pouvoir à Mme Denise LAURENT.  
Mme Olivia GORDON-BOURCART qui avait donné pouvoir à Mme Charlotte SIGUIER.  
Mme Odile GOUNY-DOZOL qui avait donné pouvoir à M. Gilles CIMA.  
M. Frank CHIKLI qui avait donné pouvoir à Mme Josiane ATTUEL.  
M. Henri CERAN qui avait donné pouvoir à M. Olivier VASSEROT.

**Étaient absents :**

M. RAVASCO.  
Mme DORTEN.

**M. GALY**.- Le quorum est largement atteint. Je vous remercie de votre présence.

***Désignation du secrétaire de séance en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales***

**M. GALY**.- Je vais à présent procéder à la désignation du secrétaire de séance en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce dernier doit être choisi parmi les délégués communautaires présents et je vous propose la candidature de Mlle Charlotte SIGUIER. Elle est désignée volontaire, êtes-vous tous d'accord ? (*Accord unanime*) Je vous en remercie.

Enfin, conformément aux dispositions figurant dans le règlement intérieur du Conseil Communautaire, je me permets de vous solliciter pour le report de l'approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin dernier. Ce procès-verbal sera proposé à votre approbation lors de la prochaine séance. Vous aurez bien compris qu'aujourd'hui, il s'agit évidemment de l'élection du nouveau président, des Vice-présidents et de ceux dont je vous ai parlé précédemment.

En application des articles L. 5211-2 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à la jurisprudence en vigueur, je vais donc donner la parole à notre doyenne afin d'assurer la présidence de cette première séance pour procéder à l'élection du nouveau président de l'agglomération.

(*Applaudissements*)

**Mme BALDEN**.- Mesdames, Messieurs, chers collègues, comme en 2014, il m'incombe de procéder à l'élection du nouveau président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins suite à la démission de M. Bernard BROCHAND.

Je voudrais justement me permettre d'adresser à M. Bernard BROCHAND, jeune doyen de l'Assemblée nationale, un petit message pour d'abord, le féliciter et le remercier du travail accompli sous sa présidence dans notre assemblée.

Un petit message plus personnel pour vous dire, M. BROCHAND, combien j'ai été sensible à l'accueil que vous m'avez toujours réservé lors des nombreuses réunions de préparation qui ont précédé le lancement de cette communauté d'agglomération, vous dire combien j'ai été aussi sensible à la constante courtoisie que vous m'avez témoignée bien que nous ne soyons pas toujours d'accord. Merci, M. BROCHAND.

(*Applaudissements*)

**Désignation des assesseurs en vue de constituer un bureau pour le dépouillement des votes**

**Mme BALDEN.**- Au vu des nombreuses élections auxquelles nous allons procéder lors de cette séance, plus particulièrement pour les délibérations n° 1, 2 et 3, je vous propose en tout premier lieu de constituer deux bureaux de vote. Nous devons donc désigner quatre assesseurs qui doivent être choisis parmi les conseillers communautaires présents et qui auront pour mission de procéder aux divers dépouillements.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose les candidatures suivantes :

- pour le premier bureau de vote : Mme Françoise BRUNETEAUX et Mme Christine LEQUILLIEC ;
- pour le second bureau de vote : M. Jean MELLAC et Mme Monique ROBORY-DEVAYE.

Merci. Avez-vous des oppositions ? (*Aucune opposition*)

**1.- Élection du Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins**  
**Mme Josette BALDEN, Doyenne d'âge, prend la parole**

**Mme BALDEN.**- Nous allons à présent procéder à l'élection du nouveau président suite à la démission de M. Bernard BROCHAND par courrier du 10 juillet 2017, reçu par M. le Préfet des Alpes-Maritimes le jour même. En application des dispositions de l'article L. 2122-8 du C.G.C.T. et de la jurisprudence en vigueur, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du nouveau président suite à la démission du président sortant est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Communautaire.

Aussi, en tant que doyenne d'âge - nous avons tous été les plus jeunes, ensuite les moins jeunes et nous en arrivons au niveau de doyen, mais cela ne me complexe pas du tout puisque, au contraire, je me permets de la sorte certaines libertés -, je vous demande de bien vouloir procéder à l'élection du Président conformément aux dispositions des articles L. 5211-2, L. 2122-4 alinéa 1 et L. 2122-7 du même code.

Je vous prie de bien vouloir m'en excuser par avance parce que je vais vous donner lecture obligatoire d'articles un peu soporifiques ou tout au moins indigestes. En effet, l'article L. 5211-2 du C.G.C.T. précise, qu'« à l'exception de celles des deuxième à quatrième alinéas de l'article L. 2122-4, les dispositions du chapitre II du titre II du livre I<sup>er</sup> de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre ».

Je vous préviens tout de suite, il n'y aura pas d'interrogation écrite !

L'article L. 2122-4 alinéa 1 du même code énonce que « le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus ». L'article L. 2122-7 du même code précise que « le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ». L'ensemble de ces dispositions est donc applicable pour élire le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

Avant de procéder à cette importante disposition, je vais laisser la parole à M. Bernard BROCHAND, doyen d'âge de l'Assemblée nationale, qui désire en effet intervenir. Je lui cède bien volontiers la parole.

**M. BROCHAND.**- Bonjour à tous.

Comme à l'Assemblée nationale, lorsque l'on est un doyen, il faut toujours rajouter « jeune » à doyen. Je suis donc le plus jeune doyen de l'Assemblée nationale. De la sorte, tout le monde est content.

(*Applaudissements*)

Là encore, je crois qu'il faut toujours raconter des histoires. Lorsque vous voulez convaincre les personnes, lorsque vous voulez leur donner une âme, tout a une histoire. Cette agglomération a une histoire et nous ne pouvons pas la laisser passer. Cela a commencé en 2010, alors que j'étais Maire de Cannes. On nous a dit qu'à compter de 2014, nous étions obligés d'avoir une agglomération.

Des choses différentes ont été proposées, dont « Cannes Grasse Antibes ». Je vous signale qu'Antibes n'a pas voulu et que Grasse n'était pas vraiment volontaire pour tomber sous notre autorité. Avec M. MIRMAND, qui était un très bon préfet, qui est ensuite parti en Corse et qui se trouve actuellement en Bretagne, nous avons discuté pendant des heures sur ce fameux territoire. Certains peuvent être gérés, d'autres sont ingérables ! Après Cannes Grasse Antibes, on nous a proposé « Cannes Grasse ». Pendant l'été avec Mme Alexandra MARTIN, nous avons fait tous les villages au-dessus de Grasse pour savoir s'ils avaient vraiment envie d'être dans une intercommunalité. Nous sommes revenus complètement dévastés, car nous voyions mal comment aider ces villages et les gérer, 26 communes ! Nous sommes retournés voir M. MIRMAND, nous lui avons dit que ce n'était pas possible et que personnellement, je ne m'en occuperai pas. Premièrement, je lui ai demandé de me donner cinq communes, pas plus, et si possible des communes que nous puissions gérer dans une nouvelle intercommunalité qui vit sur le tourisme et sur un certain nombre de sociétés privées dont nous avons besoin pour avoir un équilibre financier. Il a été extrêmement ouvert et il nous a dit qu'il nous permettait de faire une expérimentation. Il a donc été décidé de regrouper Cannes avec les Communes de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer. Il a fallu du temps et il m'a dit « souvenez-vous en, les cinq communes que vous choisissez sont cinq communes riches, M. BROCHAND ». Je lui ai répondu que si nous voulions nous en sortir et faire une intercommunalité qui fonctionne, il fallait avoir des communes bien gérées avec des maires étant dans un domaine positif et ayant des projets.

Depuis 2010, nous nous sommes efforcés, et je crois que nous avons pratiquement réussi, de parler avec chacune des communes pour construire cette intercommunalité, cette agglomération. Aujourd'hui c'est une satisfaction, cette intercommunalité a une âme. Celle-ci n'existerait pas simplement par des procédures administratives, telles que celles que nous venons de vous lire. Elle existe par rapport à des projets, des discussions et des problèmes que nous résolvons ensemble. Il est vrai qu'aujourd'hui, nous avons une intercommunalité unie qui a permis de faire tout ce que nous avons pu faire au cours de ces quatre dernières années. Cela n'a jamais été facile, mais nous avons avancé ensemble. Bien entendu, je remercie tous les maires ici présents, lesquels nous ont permis d'exister.

Ce sont des problèmes de structures, j'en ai parlé longuement avec chacun des maires, une agglomération, ce n'est pas une mairie. Pour faire des comparaisons audacieuses, une agglomération, ce sont les États-Unis où le pouvoir centralisé est une fédération et ensuite, il y a les Etats qui ont leurs propres projets et leur propre façon d'exister. Je compare notre intercommunalité aux États-Unis ! Réfléchissez chaque fois que vous faites quelque chose, pensez que nous sommes dans la même configuration.

Nous sommes donc arrivés à faire une intercommunalité qui non seulement existe, mais qui est saine et dont les finances sont respectées. Je remercie encore toutes les personnes qui y ont participé, en particulier ceux qui y travaillent, M. Michel TANI, Mme Alexandra MARTIN et M. Alex GIUSTI, le seul Corse qui travaille ! Grâce à son travail acharné, nous avons réussi à avoir quelque chose qui véritablement nous protège d'une façon légale parce qu'ici, tout le monde est là pour me protéger. Je n'ai pas encore compris à quel point j'étais dangereux, mais nous passons à des services légaux, jamais illégaux biens entendus !

Aujourd'hui, nous avons un instrument qui n'est pas fini dans la mesure où celui-ci a été bouleversé. Je pense que chacun d'entre vous devrait vraiment s'y pencher par le biais de la loi NOTRE qui nous a donné de nouvelles compétences auxquelles nous ne nous attendions pas, mais qui sont des compétences de l'Agglomération et bien entendu des communes.

Nous étions 30 personnes au départ, nous sommes maintenant 700 et nous serons presque 1 000 d'ici la fin de l'année, les gestions ne sont plus les mêmes et seront plus difficiles. Nous avons continuellement des discussions pour faire en sorte que cette agglomération et ces communes soient efficaces et puissent faire des projets.

Le nouveau président vous dira très certainement que les projets qui sont en cours sont des projets considérables qui transformeront la Région, du moins l'Ouest du Département. Ces projets uniques demanderont des investissements. Je vous parlerai simplement du BHNS pour lequel nous avons déjà dépensé 100 M€, nous en dépenserons encore 80 et tout est changé depuis qu'il est là.

Je veux dire par là que nous avons véritablement une unité faite par les uns et les autres qui veulent travailler ensemble, ce qui est un point fondamental, et par l'ensemble des différentes personnes qui ont été transférées. Il est vrai que lorsque vous transférez 700 personnes, il faut leur dire pourquoi. Le travail que nous faisons en ce moment, en 2017, est un travail exceptionnel. Je remercie en particulier Michel TANI qui est le seul qui y comprend quelque chose, moi, je n'y comprends absolument rien ! (*Rires*). Nous n'avons pas ta souplesse, mais je pense que nous y arrivons !

Mon successeur, que je connais et que j'apprécie, il faut toujours avoir des successeurs meilleurs que vous, celui-ci l'est, réussira à donner une âme supplémentaire, mais surtout il réalisera des projets tout à fait extraordinaires, tels que ceux réalisés à Cannes avec l'Université et tout ce qui concerne les entreprises. Nous sommes à part. J'ai toujours dit que ce soit les communes ou les agglomérations, il faut absolument garder notre indépendance par rapport à l'État, au Département et à la Région.

Je viens encore de passer deux jours à l'Assemblée nationale, croyez-moi cela sera compliqué avec la suppression de toutes les dotations. Certaines villes sont déjà venues me voir. Elles supprimeront des crèches et des écoles, car elles ne pourront pas les payer. Nous sommes dans un désastre général. Les personnes vont obligatoirement réagir et nous-mêmes, nous devons le faire pour gagner notre indépendance que ce soit à l'Agglomération ou dans les villes de manière à ce que vous puissiez réaliser les rêves de vos citoyens et vos propres rêves. Voici ce que je voulais vous dire.

En tout état de cause, ayez confiance (*rires*), marchez sur l'eau, il n'y a pas de problème, vous y arriverez. N'ayez pas peur d'intervenir, n'ayez pas peur d'être vous-mêmes pour montrer les choses. En tant que député, j'ai décidé que j'étais le député des maires de l'Agglomération. Je rajouterai Vallauris, heureusement, qui fait partie de ma circonscription. Vous aurez un député différent qui travaillera avec vos maires pour réussir les projets que porte l'Agglomération. Je vous remercie, non pas de votre écoute, mais j'espère de votre participation à en faire quelque chose d'unique en France et pourquoi pas, comme je dis toujours « c'est à Cannes, c'est à l'Agglomération et ce n'est nulle part ailleurs ! ». Merci beaucoup.

*(Applaudissements)*

**Mme BALDEN.**- Merci, M. BROCHAND, Monsieur le jeune Doyen de l'Assemblée nationale, pour le rappel de la genèse de notre Agglomération des Pays de Lérins. En effet, celle-ci a été un peu plus longue que prévu au départ, mais je crois que ce qui a été construit donne satisfaction. Cependant, vous avez eu raison de rappeler qu'il y a encore beaucoup à faire et nous en sommes tous conscients.

Si vous le voulez bien, nous allons procéder à l'élection d'un nouveau président pour qu'il n'oublie pas tout le travail qui reste encore à réaliser.

Je vous précise qu'une candidature a été déposée le 18 juillet 2017 à la Direction de l'Administration Générale de la Communauté d'agglomération. Il s'agit de celle de M. David LISNARD.

Y a-t-il d'autres candidats à cette élection ? *(Pas d'autre candidat)*

En conséquence, je vous invite à procéder à l'élection du Président au sein de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, comme il a été dit, au scrutin uninominal à bulletins secrets. Des bulletins vont vous être distribués et pour des raisons pratiques, et si vous en êtes toujours d'accord, nous allons faire passer l'urne devant chacun d'entre vous. Nous procéderons de la même façon pour chacun des votes à venir. Messieurs, voulez-vous bien nous distribuer les bulletins ?

**M. LEROY.**- Mesdames et Messieurs les conseillers, je voudrais juste déclarer à l'assemblée aujourd'hui réunie pour l'élection du Président, des Vice-présidents et des délégués, combien la candidature de David LISNARD me paraît logique et absolument cohérente, j'ai été l'un des tout premiers à le soutenir lorsque Bernard BROCHAND a été réélu, et je l'en félicite parce que nous avons tous participé activement. Bernard ne pouvait pas ne pas être réélu. Je voudrais lui dire toute la sympathie que j'ai pour lui pour ce combat qu'il a mené, mais combien nous avons tout intérêt, nous les communes qui constituons cette intercommunalité, à soutenir et à adopter définitivement dans l'esprit la présidence de David LISNARD. Tout simplement pour deux raisons : lorsque nous avons connu tous ces tumultes, de 2010 à 2012, nous étions dans une situation extrêmement difficile pour l'intérêt général de nos communes. En effet, au début nous étions 29, nous sommes descendus à 28 et en réalité, nous avons réussi le tour de force à faire accepter cette intercommunalité à tout le monde, alors que personne n'en voulait, ni le Préfet ni le Président de la Métropole ni d'autres personnes que je ne citerai pas, car celle-ci gênait effectivement par sa cohérence non seulement territoriale, mais de liens dans les projets à venir et qui depuis est devenue l'intercommunalité, sachez-le, la plus performante du Département. J'en parle en connaissance de cause parce qu'au Département, tous les présidents sont présents et discutent effectivement du fonctionnement des intercommunalités.

Pourquoi je fais cette intervention ? Pour vous dire que David LISNARD, alors qu'il n'était pas maire, mais premier adjoint, donc bien au courant de l'ensemble des dossiers, car Bernard BROCHAND avait préparé sa succession, a pleinement et complètement adhéré, et des deux mains, à cette intercommunalité qui était le seul espoir pour notre territoire de continuer à vivre ensemble de manière extrêmement efficace et positive par rapport à la Métropole d'une part, mais deuxièmement à toutes ces autorités concentrées dans un espace réduit qui ne voulaient pas du tout de cette intercommunalité.

Le second argument, lorsque Bernard BROCHAND a dit qu'il ne pouvait plus présider en raison du cumul des mandats, j'ai moi-même sollicité David LISNARD pour lui dire qu'il était normal que le Maire de la ville centrale soit le Président, qu'il était normal que la ville qui abonde à 60 % les recettes de l'intercommunalité en assure la présidence. Nous connaissons sa détermination parce qu'en trois ans, nous avons pu apprécier les qualités, l'engagement, la détermination et, surtout ce qui est très surprenant dans le milieu politique où il n'y a ni règle ni parole donnée ni engagement ni amitié, l'honnêteté intellectuelle de David LISNARD. Voilà les raisons qui m'ont fait personnellement adhérer, non seulement, mais soutenir avec force la candidature de David LISNARD. Je le remercie d'avoir accepté parce que ce n'est pas facile dans la mesure où cela représente une somme de travail énorme. Il est vrai que les compétences se multipliant, nous aurons véritablement beaucoup de travail à accomplir. Je sais que comme moi, il est jeune marié (*rires*), que forcément la journée n'a que 24 heures et je ne sais pas quel espace il trouvera pour s'occuper de son épouse et de ses enfants. Merci.

*(Applaudissements)*

**M. GALY.**- Un petit mot, si vous me le permettez, pour simplement vous dire que je souscris parfaitement et complètement à ce que vient de dire Henri LEROY et pour dire qu'en ce qui me concerne et ce qui nous concerne, nous avons effectivement intérêt à ce que David LISNARD soit ce nouveau président. Je voudrais saluer sa personnalité, ses traits de caractère, sa psychologie toujours très ouverte aux problématiques de terrain. C'est un homme de terrain qui aime être au contact de la population et je pense que c'est la meilleure solution pour comprendre ce qui peut se passer sur un territoire. C'est en même temps quelqu'un qui est capable de comprendre toutes les problématiques de nos villes, de mutualiser tout ceci et diriger cette agglomération de la meilleure façon. Mon propos est court, mais clair et je voudrais lui apporter tout mon soutien pour cette élection.

*(Applaudissements)*

**M. BOTELLA.**- Juste un mot, tout le monde parle, le petit Poucet (la Commune de Théoule-sur-Mer) voudrait remercier la présidence de Bernard BROCHAND pour tout le travail qui a été fait, notamment du concret. Le concret, c'est le travail énorme qui a été fait, non seulement sur l'environnement avec tout le traitement et le ramassage des ordures ménagères, etc., mais surtout sur les déplacements. Notre territoire est très touristique et nous souffrons de ce problème de déplacements.

Merci, Bernard, Richard GALY et tous les autres maires d'avoir mis en place toute cette politique et cette stratégie de déplacement, notamment avec PALM BUS. C'est en tout cas ce que nous voyons à Théoule. La liaison par la terre, c'est bien, mais par la mer aussi. Merci de nous avoir soutenus, Bernard et l'ensemble des maires, dans cette navette maritime que nous avons mise en place. Je suis bien évidemment en contact régulier avec David LISNARD, le Maire de Cannes, qui a également participé à ce dynamisme de la Communauté d'agglomération, à cette liaison et à cet effort. Je pense que le déplacement est important. J'ai bien sûr entièrement confiance en David LISNARD. Je vois son enthousiasme, son énergie, sa passion pour Cannes ainsi que sa passion pour l'ensemble des Pays de Lérins, notamment nos communes. Théoule fait partie de Cannes Pays de Lérins. Dans les mots « Cannes Pays de Lérins », il y a les mots « Cannes », mais aussi « Pays de Lérins » et nous sommes fiers de continuer à travailler ensemble. Je soutiens bien sûr, en mon nom et au nom de tous les Théouliens, la candidature de David LISNARD. Merci à tous.

*(Applaudissements)*

**M. LISNARD.**- Je ne ferai pas de discours maintenant puisqu'il faut respecter le suffrage. Nous verrons si à l'issue de ce suspens, j'aurai ou pas un discours de président à faire. Je voulais juste dire qu'après vous avoir tous entendus, j'ai bien fait de venir, finalement ! Merci.

*(Les membres du Conseil Communautaire votent à bulletins secrets pour élire le Président)*

**Mme BALDEN.**- Je crois que tout le monde a pris part au vote. Je vais demander à Mlle SIGUIER, notre secrétaire, et aux deux premiers assesseurs, Mmes Françoise BRUNETEAUX et Christine LEQUILLIEC de venir rejoindre leur table de dépouillement. L'urne sera ouverte et le dépouillement va donc s'effectuer en attendant les résultats.

**M. LISNARD.**- Juste un complément, Mme la Présidente, c'est « Madame » SIGUIER puisque j'ai eu l'honneur et le plaisir de la marier voici quelques jours. Nous pouvons la féliciter aussi.

*(Applaudissements)*

*(Opérations de dépouillement)*

**Mme BALDEN.**- Votre attention s'il vous plaît, puisque maintenant nous avons les résultats du vote concernant l'élection du Président.

Au premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0. Tout le monde a voté, c'est bien, il n'y a pas d'abstention ;
- Nombre de votants : 60 ;
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 ;
- Nombre de bulletins blancs : 2 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 58.

La majorité absolue étant de 30, M. David LISNARD a obtenu 58 voix. En conséquence, ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour du scrutin, M. David LISNARD est proclamé Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

*(Applaudissements)*

Félicitations, M. le Président, pour votre brillante élection qui témoigne de la confiance dont vous jouissez auprès des membres de cette communauté d'agglomération. C'est vraiment une élection très brillante puisque vous avez obtenu 58 voix. Nous pouvons dire que c'est la quasi-unanimité des votants qui vous désigne. Bravo !

Bien évidemment, je ne peux pas faire votre panégyrique, je ne me le permets pas, mais je vais me permettre malgré tout de dire quelques mots et vous dire que nous formons des vœux chaleureux de courage, parce qu'il en faut, et de réussite dans vos nouvelles fonctions, quoique les opérations de la C.A.C.P.L. ne soient pas vraiment nouvelles en ce qui vous concerne puisque vous étiez déjà pratiquement Ministre des Finances, si j'ai bonne mémoire, rôle primordial d'ailleurs dans le contexte actuel.

Monsieur BROCHAND le rappelait très rapidement, car après la baisse des dotations de l'État, maintenant les collectivités locales sont priées de faire des économies, alors qu'elles doivent répondre, et c'est normal, aux besoins croissants des populations, qu'elles doivent réserver des financements pour les projets indispensables et nécessaires à la protection et au bien-être des administrés. Je suis certaine que vous saurez trouver les arbitrages nécessaires comme vous l'avez toujours fait jusqu'à présent, arbitrages raisonnables, propres à satisfaire les habitants de notre communauté d'agglomération.

D'ailleurs, je me souviens que lorsque des questions concernant l'économie ou les finances étaient évoquées au cours des réunions auxquelles nous participions, dans nos interventions, nous étions souvent sur la même longueur d'onde, ce qui ne veut pas dire que personnellement j'avais toujours raison (*rires*), mais de ce côté, il y avait un accord parfait, enfin je le crois, à moins que je ne me sois trompée !

Plus modestement, je voudrais vous dire, M. le Président, que dans le cadre des opérations qui lient UNIVALOM, ce syndicat que je préside depuis maintenant plus de 15 ans, et la C.A.C.P.L., c'est bien le souci constant de produire des services de traitement des déchets au meilleur coût qui sera maintenu. Nous ne parlons pas trop des déchets ménagers, auparavant ce budget était séparé, mais il faut dire que cela pèse obligatoirement sur le budget de la C.A.C.P.L.. Vous pouvez donc être rassurés sur ce souci que nous avons de gérer *en bon père de famille*, bien qu'il y ait beaucoup de Messieurs autour de moi, nous pourrions dire *en bonne mère de famille*, le service des déchets ménagers.

Je voudrais élargir un peu mon propos et l'élever. Il me vient à l'esprit que dans notre communauté d'agglomération, la félicité ne peut qu'être l'idée directrice. En effet avec un tel nom, la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins, qui suggère immédiatement les Iles de Lérins, leur nature, leur beauté, leur douceur et leur lumière, il ne peut y avoir que des décisions et une politique tout à fait en rapport avec cette « spiritualité » qui émane de notre territoire.

Bien sûr, je crois savoir, mais M. le nouveau Président pourra peut-être nous donner quelques informations, que ces belles îles seront, nous l'espérons, inscrites parmi les sites de l'UNESCO. Ce serait une belle reconnaissance et il n'y a aucune raison que cela ne se fasse pas. Vous semblez un peu hésiter, mais moi, je n'hésite pas ! Tous ces atouts nous mèneront, j'en suis certaine, et c'est un souci constant de tous les maires et de tous les membres de cette assemblée, à apporter le meilleur aux habitants de nos cinq communes qui nous tiennent tellement à cœur et pour lesquelles nous formons les vœux les meilleurs au sein de cette communauté d'agglomération.

Alors, M. le Président, je ne veux pas être très longue, je voulais simplement vous dire, si vous me le permettez, cher David, que vous avez toute notre confiance, que nous vous renouvelons très sincèrement nos félicitations. Maintenant, je vais vous laisser la place qui vous revient.

*(Applaudissements)*

**M. LISNARD.** - Merci, Mme BALDEN, de l'élégance de vos propos et de cette élégance dans nos relations qui vous a toujours caractérisée depuis maintenant 17 ans, chère Josette, où nous continuions à nous parler et à échanger, y compris dans des moments de tension sur ce qu'étaient les prémices de l'intercommunalité à travers les syndicats intercommunaux sur l'eau, sur les déchets et sur l'assainissement. Vous êtes, vous aussi, la plus jeune des doyennes et une personnalité forte que nous apprécions tous. J'ai été très sensible à vos propos.

Cette présidence, dont il me revient la charge aujourd'hui, est avant tout le fruit, vous l'avez dit dans votre propos, de votre confiance, mes chers collègues délégués. Dans une vie électorale, il est rare de recevoir 100 % des suffrages exprimés, ce qui vient d'être le cas. Je vous remercie de cette confiance à titre individuel. Je remercie les maires, j'en dirai quelques mots dans quelques minutes, de chacune de nos cinq communes et surtout les quatre autres. Je remercie aussi tous les élus des oppositions qui m'ont apporté leur soutien dans cette fonction. J'y suis sensible et je le vois comme une responsabilité dans mon expérience électorale, comme ce fut le cas lorsque j'ai été élu conseiller général et ensuite conseiller départemental et bien évidemment Maire de Cannes. Je ne ressens pas une joie, mais une responsabilité à l'égard de la confiance que vous m'accordez, à l'égard donc de la confiance que les citoyens nous accordent.



Nous devons en être dignes dans une époque où la démagogie, les incompréhensions, les raccourcis, les facilités, les dénigrements ont pignon sur rue à travers, en particulier la formation continue ou la désinformation continue et les réseaux sociaux. Merci, merci à vous ! J'essayerai d'être à la hauteur de cette confiance.

Si je tiens cette présidence, c'est aussi parce qu'il existe une intercommunalité dont Bernard BROCHAND a rappelé tout à l'heure la genèse avec les propos complémentaires d'Henri LEROY. Cette intercommunalité correspond à un périmètre d'action publique, j'y reviendrai tout à l'heure, et nous devons donner des objectifs pour l'efficacité de cette action. Notre seule ambition est d'être le plus efficace possible.

Je voudrais saluer le rôle déterminant dans cette structuration de l'Ouest des Alpes-Maritimes qui est une première dans l'histoire de notre département. Il faut bien se rendre compte qu'à travers une obligation légale issue de la loi Chevènement de 1999, loi fondatrice sur l'intercommunalité qui reprenait d'ailleurs tous les éléments du préprojet de loi de Dominique PERBEN, j'étais à l'époque attaché parlementaire et avais travaillé sur cette loi. Cette obligation légale nous la vivons comme une opportunité, et pas simplement comme une contrainte, d'affirmer un pôle d'efficacité, de cohérence et de souveraineté dans un Ouest du Département qui trop souvent a été divisé.

Le travail qui nous a permis de nous rassembler est le fruit de cette volonté de bâtisseur qui caractérise Bernard BROCHAND. Je tiens à lui exprimer avec émotion, avec affection et avec respect nos remerciements pour cette action fondatrice dans beaucoup de domaines. Il a pu le faire avec l'énergie, qui le caractérise, du chef d'entreprise qui ne se réalise que par la concrétisation de projets. Il a aussi pu le faire parce que des maires ont su transcender *les querelles de clocher*. Je tiens donc à associer à ces remerciements et ces félicitations Henri LEROY.

Qui eut pensé qu'un jour à une tribune, je serais élu président d'une intercommunalité avec Mandelieu et Le Cannet à l'unanimité des voix exprimées et que je remercierais avec sincérité Henri LEROY qui, autour du BHNS, notamment, et dans une volonté de changer d'époque et de mettre un terme à des décennies de conflits entre Cannes et Mandelieu bien antérieurs à Bernard BROCHAND et moi-même (Henri, j'ai des souvenirs d'enfance), s'est associé sous l'égide d'Éric CIOTTI qui a eu un rôle important pour créer cette intercommunalité, avec Richard GALY qui d'emblée a été présent pour que nous construisions une communauté de destins et pas simplement une communauté subie.

Merci à Richard GALY dont l'action à la tête des transports dans cette vice-présidence déterminante est essentielle pour renforcer notre qualité de vie et l'attractivité de notre territoire. Merci à vous deux pour vos propos de tout à l'heure, y compris dans vos préoccupations pour ma vie personnelle. Peut-être que le fait de beaucoup travailler permet aussi d'assurer l'équilibre d'une relation personnelle. J'ai une théorie sur la diminution du temps de travail et l'augmentation du taux de divorces ! (*Rires*)

Merci à vous et j'y suis sensible, comme j'ai été sensible aux propos de Georges BOTELLA. Il n'était pas Maire lorsque nous avons construit cette intercommunalité, mais il a su en reprendre le flambeau et défendre avec beaucoup de pragmatisme, avec une approche sélective pertinente correspondant à la réalité identitaire de Théoule-sur-Mer, donc tournée vers la mer, et défendre ce territoire. Je vous assure de la fiabilité et la fidélité de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins aux projets théouliens, notamment pour développer le parc maritime, les transports maritimes et faire de Théoule, comme le dirait un ancien et illustre publicitaire, le *Portofino* des Alpes-Maritimes.

J'ai été sensible, je le disais, aux propos de Josette BALDEN, comme au travail constant mené par Didier CARRETERO qui assume souvent une mission difficile. Il le fait avec loyauté et compétence sur son intercommunalité et bien sûr M. PIGRENET pour qui j'ai beaucoup d'estime et d'amitié et avec qui je travaillerai en bonne entente. Je dois avouer que mes derniers échanges avec Michèle TABAROT, et son appel téléphonique d'hier, sont également extrêmement positifs sur le devenir de notre travail en commun. Nous parlons, nous travaillons et nous sommes d'accord. Elle est aujourd'hui sur une mission à l'Assemblée nationale dont j'ai connaissance et qui est une réalité. En tout cas, elle a tenu à ce que la Commune du Cannet soit partie prenante dans cette élection de manière proactive et constructive. J'y suis très sensible.

C'est un travail que je mène depuis plusieurs semaines et qui se concrétisera également par une approche de plus en plus commune. Je pense que c'est indispensable pour notre territoire.

Cette intercommunalité a été rendue possible par le travail de Bernard BROCHAND, je l'ai dit, par la volonté des maires de se retrouver et tout d'abord, des Maires de Cannes, Mandelieu, Mougins, Théoule et aujourd'hui des cinq maires. Aux félicitations que je viens de prodiguer, j'associe bien évidemment toute l'administration de l'intercommunalité, Michel TANI et Alexandra MARTIN qui font un travail remarquable et que je connais depuis très longtemps et avec qui j'ai déjà travaillé.

Michel TANI était Directeur Général d'une structure que j'ai présidée pendant 13 ans, le SICASIL. Dès demain matin, je réunirai le comité de direction pour donner mes directives et également pour écouter les préconisations des cadres de l'intercommunalité. Je rencontrerai ensuite chacun des salariés pour leur faire part de ma vision des choses et écouter leurs propres espérances et attentes en ayant bien à l'esprit que nous devons sans cesse optimiser nos collectivités et cet établissement public puisque ce n'est pas une collectivité en droit dans un contexte où, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure, il y a des services à fournir et des recettes dont on nous prive et qui ne sont ni des dotations ni des subventions de l'État, mais de l'argent que l'on prend aux collectivités pour alimenter le puits sans fin de la dette publique. Pendant que la dette des mairies diminue en France, celle de l'État a augmenté de 30 Md€. Cette spirale sans fin doit prendre un terme aujourd'hui, mais ne doit pas se faire au détriment des bons élèves, de ceux qui ont déjà réalisé des économies de gestion. Malheureusement, je ne peux que constater le nivellement par le bas qui continue ces dernières semaines avec les récentes annonces qui ont été faites.

Cette élection traduit, c'était d'ailleurs les mots d'Henri LEROY, une normalité. Oui, nous arrivons, non pas par la personne, mais par le fait que le Maire de la commune centre, Cannes, soit Président de l'intercommunalité, à une situation de normalité, comme c'est le cas partout, tel qu'à Nice, à Antibes et à Grasse pour prendre les exemples qui nous entourent. Il y a une cohérence entre le Maire de la ville qui finance le plus, la ville centre qui assume les charges de centralité, bien que chaque commune assume une part de ces charges, et cette présidence. Cette évidence ne doit pas et n'est pas incompatible avec le respect, bien au contraire, de la souveraineté de chaque commune. J'exprimerai, j'adresserai et j'exercerai cette fonction de Président de la Communauté d'agglomération avec le respect absolu de la souveraineté de chaque commune d'une part, parce que les maires le méritent et d'autre part, parce que je suis un ardent défenseur du fait communal. Les maires sont les fantassins de la République ! C'est l'échelon le plus pertinent d'efficacité proche ou de proximité efficace.

Contrairement à ce que l'on nous dit dans ces imprécations technocratiques et bureaucratiques, les 36 000 communes ne sont pas un handicap, à un tel point que les autres pays qui en ont moins recréent des unités de production de normes locales et de souveraineté budgétaire au sein des grandes villes. Lorsque nous parlons de Londres, cette ville est constituée d'une multitude de communes. Bruxelles a une multitude de bourgmestres qui ont des pouvoirs de maire. La mairie reste donc un échelon très moderne, très pertinent et très performant que nous retrouvons dans les services de proximité apportés par les mairies de France, dans les villages, les communes et les grandes communes, que l'on retrouve par le sentiment d'appartenance forte à l'échelon communal des habitants, ce qui crée donc la souveraineté et la légitimité et que l'on retrouve sur des agrégats financiers.

Voici plus de 20 ans, l'endettement des communes représentait 25 % de l'endettement public français. Aujourd'hui, il est de 10,5 %. Il faut toujours le rappeler ! Il y a bien évidemment des gaspillages qu'il faut combattre. Il y a des erreurs de gestion, qui n'en font pas ? Seulement ceux qui commentent ! Cependant, les communes françaises sont des étendards d'un modèle français et d'un mode de vie à la française auquel je suis très attaché. Il y a donc une évidence, et je le dis en présence des maires ou de leur représentant, la communauté d'agglomération, établissement public à fiscalité propre, est au service des maires des communes et des projets de celles-ci. C'est le principe de subsidiarité que nous appliquerons ici. C'est le plus efficace puisqu'il part de la réalité locale. Lorsque l'échelon le plus proche du citoyen n'assume pas une mission, nous nous retournons vers l'échelon le plus grand. Pour reprendre la métaphore de Bernard BROCHAND, plus qu'une fédération qui est un bon fonctionnement, c'est presque une confédération au sens juridique du terme.

Le deuxième engagement est bien évidemment de respecter la souveraineté, l'indépendance et le choix des maires, qui de plus sont des maires de personnalité forte. Mon souhait est de continuer à travailler en bonne entente, *mano a mano*, avec chacun des maires sans oublier le rôle fondateur de certains.

Pourquoi sommes-nous ici ? Notre seul objectif est d'être au service des habitants. Objectivement, quelle belle mission ! C'est donc une présidence de mission que j'essaierai d'assumer. Nous devons consacrer une partie de notre vie au service de l'intérêt général et de la collectivité avec les convictions, avec les forces et faiblesses, avec les rêves, les espoirs et les compétences qui sont les nôtres.

Nous ferons donc toujours plus de l'intercommunalité un outil d'efficacité et de performance publique. C'est ce que nous devons aux habitants, aux usagers, aux contribuables et aux citoyens ! Nous le ferons avec le respect d'un principe fondamental qui est celui de sobriété fiscale dans la dépense. Nous assumerons cet engagement au sein du bloc communal, communes/intercommunalités, de ne pas créer de nouveaux impôts et de ne pas augmenter les taux des impôts que nous votons, afin d'être au service des contribuables en maîtrisant les fondamentaux.

Il est vrai qu'aujourd'hui, les finances de l'intercommunalité sont saines et solides. M. GIUSTI, à mes côtés, fait un travail remarquable de ce point de vue. En revanche, la fragilité est évidente parce que d'une part, les compétences obligatoires augmentent et d'autre part, les prélèvements de l'État augmentent aussi de façon inconsidérée et scandaleuse. Nous devons affronter cet effet de ciseaux et si nous ne faisons pas de nouveaux efforts de rationalisation, d'optimisation et de mutualisation (pardonnez-moi pour ces gros mots), nous serons en épargne négative en 2019 et ceci est impensable ! Nous serons, nous élus et fonctionnaires, au service des habitants et des contribuables qui rendent possible l'action publique par leur contribution par définition.

Nous assumerons à titre personnel cet objectif de performance parce que cet établissement public est encore en voie de consolidation et de construction. Je renoncerais à toute indemnité dans l'exercice de mes fonctions de Président de l'intercommunalité dans cette phase et durant ce mandat. Je tenais à vous dire ceci, mais d'autres choix peuvent être faits et je les respecte parce que je crois aussi que tout travail mérite indemnité. Cependant, il me semble que dans la voie de constitution et par le fait que je suis Maire de Cannes, avec l'indemnité qui l'accompagne, cela me paraît logique.

Dans cette optique de performance et de logique, dès les prochains jours, nous créerons une nouvelle délégation assumée par un nouveau Vice-président au contrôle juridique, à la sécurité juridique et à la déontologie publique. Rien ne peut prémunir de tout accident parce qu'il n'y a pas de sécurité juridique, certains individus peuvent mal se comporter. Bernard BROCHAND rappelait tout à l'heure que nous serions bientôt 1 000. Cependant, il y aura un contrôle, par des principes de collégialité et de vérification, pour continuer à travailler dans cet esprit de saine intercommunalité qui a été bâtie.

La sobriété fiscale se traduira par la rigueur budgétaire, par des mutualisations sur des fonctions ressources. La mutualisation n'est pas la panacée, mais sur certaines fonctions, elle est pertinente. Je tiens à préciser que les dernières mutualisations que nous avons réalisées entre la Communauté d'agglomération et les communes ont permis, lorsque l'on additionne la somme des missions assumées par les communes et l'intercommunalité, de réduire la charge. Nous avions annoncé 5 %, nous serons plutôt à 15 % de réduction de la dépense pour le même service. Nous n'avons donc pas besoin des leçons et des imprécations de l'État, beaucoup moins rigoureux que nous, dans nos communes et dans l'intercommunalité pour faire des économies. De plus, nous n'avons pas besoin de nous faire piller le fruit de ces économies au service de ceux qui sont moins bien gérés. C'est également l'évolution du fonds de péréquation intercommunal qui est absolument scandaleux !

Notre budget commence à être important puisqu'il atteint en budget consolidé 226 M€ entre l'investissement et le fonctionnement et avec le Budget Annexe des Transports. Le budget consolidé de la Ville de Cannes représente 400 M€, c'est un des plus gros budgets de France. Nous atteignons donc des niveaux de budgets qui commencent à être très importants par transferts et non pas par ajouts. C'est très important parce que nous défendons les contribuables.

Lorsque nous ajoutons à l'intercommunalité, nous enlevons dans les communes pour que le contribuable, que nous sommes et que vous êtes, ne soit pas la variable d'ajustement des politiques publiques comme c'est hélas trop souvent le cas en France.

Nous avons eu une amélioration des ratios financiers, un taux d'endettement très faible parce qu'en durée de remboursement de la dette, nous sommes à 4,92, soit presque cinq ans. Ce ratio pourra augmenter au gré des investissements que nous porterons, mais nous resterons sur des principes extrêmement rigoureux.

Je veillerai à l'équilibre et à l'équité entre les communes. Nous en verrons une traduction tout à l'heure dans les vice-présidences, ce qui me paraît évident et logique bien sûr en soutenant la pro activité et la participation de chaque commune. Les communes qui participent le plus et qui sont les plus constructives sont les plus intégrées dans le processus intercommunautaire, cela paraît logique, mais je serai vigilant à respecter ces principes d'équité entre les communes.

Par conséquent, défense du contribuable et de l'usager ! Celle-ci se traduira par une plus grande accessibilité aux services publics et par une plus grande simplicité. Nous devons veiller à celle-ci et à cette cohérence sur les équipements culturels et sportifs. Un travail considérable a été fait sur la piscine avec le Grand Bleu, cette piscine qui sera toujours plus sécurisée. Ceux qui portent le trouble seront sanctionnés sans aucune hésitation.

Avec simplicité, nous nous mettons au travail dès aujourd'hui sur les transports avec une augmentation des fréquences, plus de moyens et de nouveaux bus. Nous mettrons en place sur les lignes les plus fréquentées et accessibles des bus à soufflets qui nous permettent de mieux répondre quantitativement aux besoins avec une vidéosurveillance optimale tout en maîtrisant en parallèle la masse salariale. Nous renforcerons le maillage des transports publics, comme nous nous engageons et nous attachons à le faire depuis trois ans, avec une augmentation de la desserte en bus. C'est un objectif majeur qu'avec Richard GALY nous assumerons. Nous moderniserons les services avec la mise en place d'applications et de technologies numériques pour les attentes, pour suivre le parcours des bus et pour donner les bonnes informations aux usagers dans les abribus en temps réel. Vous savez que nous avons travaillé sur ce sujet. Comme nous le disons maintenant, nous ferons des « smart bus » ! Nous travaillerons pour une application unique pour réussir tous les services citoyens de l'Agglomération dans cet esprit d'économie numérique et de numérisation des services. Il y aura dans les bus également une priorité, celle de lutter contre les incivilités. Nous renforcerons le développement et le travail de lutte contre ces dernières, priorité qui m'obsède, y compris dans les bus qui sont souvent, hélas, des lieux d'expression de l'incivisme ou de l'incivilité. À cet effet, une convention a été signée en février et nous renforcerons les moyens en la matière.

Toujours au service des usagers, nous concrétiserons une politique ambitieuse de protection des populations face aux risques et je pense en premier lieu au risque inondation dont nous avons tenu, avec Bernard BROCHAND, Richard GALY et Henri LEROY particulièrement sensibles à cette problématique pour des raisons évidentes, à anticiper la prise de compétence communautaire par rapport aux dispositions prévues par la loi. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, c'est notre communauté d'agglomération qui est compétente en la matière. Avec nos partenaires, nous réaliserons 120 M€ de travaux dans les vallons et les cours d'eau qui seront subventionnés à 80 % dans le cadre de PAPI sur 18 ans avec une part de la Communauté d'agglomération de 3 M€ d'investissement par an durant cette période et plus de 500 000 € par an d'entretien qui seront consacrés à ces opérations tout en respectant nos principes de rigueur budgétaire et d'orthodoxie budgétaire.

Je parlais du sport, nous pourrions parler de la culture où nous essayerons de progresser sur la mutualisation des événements et des spectacles. Je crois que les choses se font déjà bien. Nous veillerons à la bonne accessibilité des équipements et à leur bonne cohérence.

La sobriété au service des contribuables et la simplicité au service des usagers n'empêchent pas l'ambition au service d'un territoire dont Mme BALDEN et M. BROCHAND, tout à l'heure, vantaient à juste titre le caractère unique et exceptionnel. Unique au monde, Bernard BROCHAND, et c'est nulle part ailleurs !

Cette ambition se traduira dans le développement économique, bien sûr. Avec Henri LEROY, Vice-président dans cette compétence, nous développerons une grande ambition et notamment à Mandelieu-La Napoule, M. le Maire, j'en prends l'engagement, pour un pôle nautique bien plus fort et une interaction entre la mer et la ville porteuse d'esthétique, de beauté, de richesses, d'emplois et de défense d'une filière qui correspond à notre ADN local.

De même, en matière de développement économique, nous renforcerons le pôle spatial. Quelle chance, quelle richesse, quelle joie que d'avoir le seul site d'intégration complète de satellites en Europe avec Thales Alenia Space et l'écosystème qui l'accompagne dans le cadre du projet Odysée pour lequel nous avons signé un bail emphytéotique qui nous lie pour longtemps à cette grande entreprise.

Nous développerons également un pôle d'économie et d'industrie créative. Nous l'avons évoqué au Conseil Municipal de Cannes. Il est évident que la Communauté d'agglomération qui porte le nom, non seulement des Pays de Lérins, avec ses îles dont j'ai demandé l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (ce qui est un long chemin de croix. Les moines sont habitués, nous un peu moins, mais je pense que nous mériterons peut-être d'aller au paradis), mais aussi le nom de Cannes, nous devons être au sein de notre agglomération le lieu d'expression de toutes les créations audiovisuelles, artistiques et culturelles, par la formation, par les événements dont Cannes Séries, le Festival de Cannes, le MIPTV, le MIPCOM, le MIDEM en plein renouveau, par des lieux de postproduction, par des pépinières d'entreprises, des hôtels d'entreprises et un campus universitaire. Cette ambition, nous la portons ensemble et elle fera l'avenir de notre territoire.

La Communauté d'agglomération est au service de l'efficacité immédiate des grands services de transport, de mobilité, de déchets, des grands services mutuels communs, mais avant tout et surtout, est l'instance de prospective et de construction de l'avenir pour nos enfants et nos petits-enfants parce que c'est le bon échelon de réflexion et d'ambition.

De même, nous constituerons un pôle agricole autour de la Vallée de la Siagne où nous avons installé le cinquième agriculteur sur la partie cannoise. Mandelieu a installé des agriculteurs. Nous porterons cette ambition pour la Vallée de la Siagne qui sera protégée, sanctuarisée et développée par l'agriculture.

Pour les transports, je l'ai dit, nous accentuerons le travail avec une grande ambition pour nos communes, pour Mougins et pour Le Cannet. Plus de cinq kilomètres de plate-forme BHNS déjà réalisés, nous continuerons ce travail avec des montants extrêmement considérables, comme vient de le rappeler Bernard BROCHAND qui est à l'initiative de tout cela. Bernard BROCHAND dont je continuerai à utiliser les compétences en tant que député. De plus, son expérience entrepreneuriale en fera notre représentant auprès des start-ups pour qu'il les accompagne afin que nous créions cet écosystème ainsi que sur le plan international. En effet, lorsque l'on porte le nom de Cannes, on se doit d'avoir une vocation internationale. Son expérience, sa compétence et ses connaissances internationales nous seront utiles. Il ne pourra plus le faire à un poste exécutif, la loi l'empêche, mais il le fera en tant que conseiller communautaire et il le fera à nos côtés.

Nous devons porter nos ambitions et c'est une des priorités absolues qui doit caractériser les dix prochaines années, c'est-à-dire de porter une ambition forte sur les entrées de ville. J'irai voir les Maires de Mougins et du Cannet, notamment pour que nous essayions ensemble et que je sois à leur service pour que nous améliorions la praticité, embellissions, requalifions, transformions et révolutionnions ces entrées de ville au Campon, au Cannet, à Mougins et à la Bocca avec des projets qui doivent être ambitieux. La faiblesse et l'inconscience seraient de manquer d'ambition en la matière. Il faut que nous fassions des entrées de ville belles, pratiques, connectées aux transports en commun et connectées à un réseau de parkings avec également la création d'une zone de logistique urbaine pour veiller à améliorer les livraisons dans nos centres et dans les zones commerciales.

Voici quelques grands projets, quelques grandes idées que nous pourrions mener, de même que l'implantation de la gare TGV/TER à Cannes-La Bocca dont l'idée vient de franchir une étape décisive qui est passée trop inaperçue.

Là où les Cassandres disaient qu'il était impossible de faire évoluer les préétudes, avec le soutien du Préfet de Région que je salue personnellement, avec l'intelligence des dirigeants de la SNCF qui ont revu leurs positions, avec les soutiens de la Région, du Département et des maires, nous avons réussi à faire inscrire, par décision ministérielle d'avril dernier, la gare de Cannes-La Bocca TGV/TER dans les principes directeurs du prochain aménagement. Celui-ci est soumis à étude, cela ne veut pas dire qu'elle sera établie, mais en tout cas, elle a été inscrite dans les études prioritaires.

De même, nous créerons les zones activités qu'il convient. Tout à l'heure, j'évoquais Mandelieu, mais également au Cannet avec Mme la Mairesse et/ou son successeur qui sera un homme ou une femme, et les opérations de Mougins, opérations cœur de vie et le développement de la partie sophilopolitaine. Je parlais aussi du parc marin et du sentier littoral à Théoule.

Le dernier élément, au-delà de ces projets concrets au sein de notre agglomération, est de renforcer, j'en prends l'engagement, la coopération avec Antibes, Sophia Antipolis et Grasse. Les relations avec Jean LEONETTI sont parfaites, avec Jérôme VIAUD également, et nous devons travailler dans cet esprit.

Merci de votre confiance. Mettons-nous immédiatement au travail pour servir les usagers, les contribuables et les citoyens. Toute communauté, un jour, quelque part, d'une manière ou d'une autre, rend commun. C'est une très belle phrase, elle n'est pas de moi, mais de Nietzsche. Vous devriez le savoir, vous l'avez tous reconnu ! Nous rendons commun, nous créons du bien commun et du sens commun dans un territoire, à travers les cinq communes de presque 170 000 habitants, un territoire d'environ 100 kilomètres carrés et nous allons travailler, non pas pour faire une supracommunauté, nous n'ajouterons pas *un machin* bureaucratique de plus, mais nous travaillerons toujours par subsidiarité. Lorsque l'intercommunalité prendra un salarié, une commune perdra un salarié pour que nous respections ces principes de sobriété fiscale. Nous ne serons donc pas dans la supracommunauté, comme hélas trop d'intercommunalités ont été une couche de plus dans ce mille-feuille si indigeste juridico-administratif français. En revanche, nous pourrons faire une *super communalité* au service des projets des communes et des habitants, au service de l'Ouest des Alpes-Maritimes avec Grasse et Antibes, non pas pour affirmer un pouvoir, mais simplement pour affirmer une souveraineté au service d'un territoire qui a sa singularité, son identité, sa beauté, un territoire provençal avec de belles racines, un territoire français, un territoire tourné vers la mer, vers l'avenir. C'est une magnifique ambition, nous allons nous y attacher immédiatement.

Merci de votre confiance, merci de donner du sens à ce terme d'intercommunalité par l'unanimité des suffrages exprimés (j'ai bien noté que deux ne s'étaient pas exprimés). L'étymologie d'intercommunalité est toujours là : inter, c'est entre les communes, mais c'est plus que « entre », c'est « un entre » partagé autour d'objectifs communs. C'est exactement ce que nous devons faire.

Vive Cannes Pays de Lérins. Merci à vous !

*(Applaudissements)*

M. DE PARIENTE quitte la séance après le vote de la question 1, en ayant préalablement donné pouvoir à Mme VAILLANT.

M. FIORENTINO quitte la séance après le vote de la question 1, en ayant préalablement donné pouvoir à Mme ARINI.

## **2.- Élection des Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins** **M. David LISNARD, Président, prend la parole**

**M. LISNARD.**- Nous allons procéder à l'élection des Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

Je vous épargne la lecture des articles L. 2122-10, L. 5211-2 et L. 2122-4 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais nous sommes obligés de voter à bulletins secrets pour chacun des Vice-présidents. Ensuite en plus des Vice-présidents, nous désignerons les neuf membres du bureau qui viendront à délibérer au sein de celui-ci.

Pour l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-président, nous avons reçu une candidature, le 17 juillet dernier, en la personne de Richard GALY, Maire de Mougins.

Y a-t-il d'autres candidatures ? (*Aucune autre candidature*)

Je vous propose donc de procéder au vote. Nous n'avons pas le droit de voter à main levée, même si nous le décidons à l'unanimité. C'est un rappel formel et obligatoire !

(*Opérations de dépouillement*)

Mes chers collègues, pendant que nous dépouillons pour l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-président, je vous propose afin d'optimiser le temps de passer à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président.

Toujours le 17 juillet, c'était un grand jour, nous avons reçu la candidature de M. Henri LEROY, Maire de Mandelieu-La Napoule.

Y a-t-il d'autres candidatures ? (*Aucune autre candidature*)

Nous allons passer au vote.

(*Opérations de dépouillement*)

Mes chers collègues et néanmoins amis, je vais proclamer les résultats de l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-président :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- Nombre de votants, c'est-à-dire nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60 ;
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 ;
- Nombre de bulletins blancs : 3 ;
- Nombre de bulletins exprimés : 57.

Je vous épargne les calculs de la majorité absolue, Richard GALY est élu, comme votre serviteur, par 100 % des exprimés avec un de moins en exprimé puisqu'il a eu la courtoisie de voter blanc et je lui en sais gré. Il est élu avec 57 voix, c'est-à-dire avec 100 % des exprimés.

Bravo, M. le 1<sup>er</sup> Vice-président !

(*Applaudissements*)

**M. GALY**.- Merci, M. le Président.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, je voudrais simplement vous dire un petit mot pour premièrement, féliciter à nouveau M. le Président de notre agglomération et saluer tout ce qu'il a exprimé dans son discours inaugural qui nous donne vraiment les grands axes de la politique qu'il souhaite que nous menions ensemble au sein de notre agglomération.

Je voudrais saluer ce qu'il a rappelé sur l'importance des territoires, sur nos villes et nos collectivités territoriales qui sont pour nous importantes et où il est essentiel d'être au plus près des attentes de nos administrés.

Je voudrais simplement tous vous remercier de la confiance que vous venez de m'exprimer à l'instant et vous dire que dans la compétence qui m'occupe, celle des transports, je pense que ceux-ci représentent et symbolisent l'harmonie et les interactions qu'il est nécessaire de créer entre nos villes et qui symbolisent parfaitement ce qu'attend la population, que ce soit les personnes qui vont travailler ou les touristes présents l'été. Sur le transport, le travail qui nous occupe est un travail éminemment important et très symbolique de l'harmonie de notre territoire intercommunal.

Je voudrais également saluer et remercier les personnes qui travaillent avec moi depuis ces dernières années sur ces transports, que ce soit en fonctionnement bien évidemment avec 260 chauffeurs et tous les administratifs placés sous l'autorité de Frédéric MARANDON ainsi que tous ceux qui s'occupent de l'investissement sur le territoire, le fameux BHNS que nous développons de manière importante, plus particulièrement Marc MAISONNAVE qui travaille de manière ardente sur le développement de ce dernier.

Nous allons continuer ensemble et merci encore de votre confiance.

*(Applaudissements)*

**M. LISNARD**.- Merci, Richard, et bravo pour ce travail au service du transport, notamment.

*(Opérations de dépouillement)*

Je vous propose de continuer. Nous allons procéder à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-président. Il y a un changement par rapport à l'ordre antérieur puisque vous savez que dans l'ordre antérieur des communes, la 3<sup>ème</sup> Vice-présidence était assumée par Théoule-sur-Mer, la 4<sup>ème</sup> Vice-présidence par Cannes et la 5<sup>ème</sup> Vice-présidence par Le Cannet. Nous sommes convenus et j'ai proposé - ce n'est pas la Commune du Cannet qui l'a demandé en l'occurrence - que la Commune du Cannet assume la 3<sup>ème</sup> Vice-présidence. Je remercie M. le Maire de Théoule qui est candidat à la 4<sup>ème</sup> Vice-présidence et qui sera très certainement élu. Cannes se présentera donc à la 5<sup>ème</sup> Vice-présidence et non pas à la 4<sup>ème</sup>. Vous m'avez suivi !

Nous avons reçu la candidature de M. PIGRENET de la Commune du Cannet.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Aucune autre candidature)*

Je vous propose de passer au vote.

En attendant, je vous donne les résultats de l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- Nombre de votants, c'est-à-dire nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60 ;
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 ;
- Nombre de bulletins blancs : 7 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 53.

La majorité absolue était à 28, Henri LEROY obtient 100 % des suffrages exprimés et est nommé 2<sup>ème</sup> Vice-président.

Bravo.

*(Applaudissements)*

**M. LEROY**.- Sans alourdir le débat, je vais dire deux mots. Comme je vous l'ai dit, je m'inscris totalement dans cette évolution. Vous savez qu'il risque d'y avoir de nouvelles évolutions dans quelques mois. J'adhère totalement à ce qu'a dit le Président et dans mes délégations, nous n'avons qu'un objectif, ou un objectif essentiel, c'est celui de faire de la basse Vallée de la Siagne et, notamment de la frange méditerranéenne de notre communauté d'agglomération, le premier pôle du nautisme d'Europe.

Par la suite, nous nous battons sur le PLH. Sur le développement économique, David vous a dit exactement ce que nous voulions faire, et sur l'aménagement du territoire qui est un peu le corollaire du développement économique, nous nous associerons pour atteindre les objectifs que vous a donnés le Président. Voici la ligne maîtresse de mes délégations de Vice-président.

Merci.

*(Applaudissements)*

Mme BRUNETEAUX quitte la séance après le vote de la question 2, plus particulièrement après l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président, en ayant préalablement donné pouvoir à Mme DEWAVRIN.

**M. LISNARD**.- Merci, M. le Vice-président, Henri. C'est une très grande et très belle ambition portée par Mandelieu en matière de nautisme. La Communauté d'agglomération sera au rendez-vous.

Nous enchaînons avec l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-président. J'ai reçu, comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure, la candidature de Georges BOTELLA.



Y a-t-il d'autres candidatures que celle de M. le Maire de Théoule-sur-Mer ? (*Aucune autre candidature*)

Je vous propose donc de passer au vote de l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-président.

(*Opérations de dépouillement*)

Nous passons au vote du 5<sup>ème</sup> Vice-président. Pour la Commune de Cannes, nous avons reçu une candidature en la personne d'Alain RAMY.

Y a-t-il d'autres candidatures ? (*Aucune autre candidature*)

Je vous propose donc de passer au vote.

Vous l'aurez compris, il assumera cette délégation au contrôle juridique que j'évoquais tout à l'heure. Pour ceux qui ne le connaissent pas, Alain RAMY fut un très bon footballeur à l'AS Cannes dans *un temps que les moins de... ne peuvent pas connaître*, mais c'est surtout un grand magistrat connu pour sa rigueur, son intégrité et la force de son jugement.

(*Opérations de dépouillement*)

Résultats pour l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-président :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- Nombre de votants, bulletins trouvés dans l'urne : 60 ;
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 2 ;
- Nombre de bulletins blancs : 9 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 49.

Yves PIGRENET est élu avec 100 % des exprimés. Bravo Yves.

(*Applaudissements*)

Je passe la parole à M. le Vice-président en lui souhaitant la bienvenue à titre personnel. Vous remarquerez que nous sommes encadrés par Le Cannel ! Félicitations, Yves, je suis heureux que tu sièges dans ce bureau.

**M. PIGRENET.**- M. le Président, Messieurs les Vice-présidents, je tiens à féliciter M. BROCHAND pour sa belle élection à l'Assemblée nationale et le féliciter aussi pour toute l'action menée depuis la création de cette intercommunalité. Pour son élection à l'Assemblée, je tiens également à féliciter Mme Michèle TABAROT une nouvelle fois et à la remercier pour la confiance qu'elle m'accorde en m'ayant demandé de la remplacer dans cette assemblée.

David, je te félicite également pour ta superbe élection ainsi que pour les propos que tu as tenus en appuyant sur l'équité entre les communes et en exposant ton programme que je soutiendrai de toutes mes forces.

Je remercie tous les membres de cette assemblée qui ont voté pour moi et les autres également. Merci.

(*Applaudissements*)

**M. LISNARD.**- Merci, Yves. Notre assemblée s'associe aux félicitations formulées pour la réélection de Mme TABAROT à la députation.

### **3.- Composition du Bureau de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et élection de ses membres**

**M. David LISNARD, Président, prend la parole**

**M. LISNARD.**- Nous allons enchaîner avec l'élection des autres membres du Bureau puisque le Bureau de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins est composé du Président, des cinq Vice-présidents pour chacune des communes et de neuf autres conseillers communautaires dans le cadre de subdélégations que nous avons mises en place pour assumer les missions croissantes de notre établissement public.

Nous avons reçu les candidatures suivantes (cela tombe bien, il y a neuf noms pour neuf places) :

- Didier CARRETERO ;
- Bernard ALENDA ;
- Patrick LAFARGUE ;
- Arlette VILLANI ;
- Bernard ALFONSI ;
- Guy LOPINTO ;
- Emmanuelle CENNAMO ;
- Pascale VAILLANT ;
- Frank CHIKLI.

Vous allez recevoir des bulletins de vote pré-remplis. S'il y a d'autres candidatures, elles peuvent s'exprimer. En revanche, il faut que vous répondiez avec neuf noms au maximum.

Y a-t-il d'autres candidatures ? (*Aucune autre candidature*)

Nous allons donc procéder au vote. La bonne nouvelle est que c'est le dernier vote !

(*Opérations de dépouillement*)

Les résultats de la 4<sup>ème</sup> Vice-présidence à laquelle était candidat Georges BOTELLA sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- Nombre de votants, bulletins trouvés dans l'urne : 60 ;
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 ;
- Nombre de bulletins blancs : 3 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 57.

Georges BOTELLA est donc élu avec 100 % des suffrages exprimés. Félicitations !

(*Applaudissements*)

**M. BOTELLA**.- Merci de votre confiance, je remercie et je félicite le nouveau Président, David LISNARD, ainsi que les nouveaux Vice-présidents élus.

J'adhère complètement à la feuille de route du Président, laquelle me paraît cohérente quant au développement de notre communauté d'agglomération et son devenir.

Bien sûr, Théoule représente une part économique sur l'agglomération, sur les 220 M€ de budget, de l'ordre de 1 à 2 %, mais Théoule participe également par son environnement à l'attractivité de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins. En tout état de cause, nous ferons tout pour être le poumon vert de cette magnifique agglomération et entre autres avec le développement du parc marin qui permet, avec le classement, je l'espère, des îles de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO, à renforcer cette attractivité sur notre territoire.

Bien évidemment le pôle nautique en fait partie, Mon cher Henri, et nous sommes une communauté où toutes les communes peuvent activement, de par leur environnement et de par leur activité économique, participer au développement de cette communauté d'agglomération.

Merci beaucoup à toutes et à tous de votre confiance.

(*Applaudissements*)

M. CHIAPPINI quitte la séance après le vote de la question 2, plus particulièrement après l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-président, en ayant préalablement donné pouvoir à Mme REIX.

M. CATANESE quitte la séance après le vote de la question 2, plus particulièrement après l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-président, en ayant préalablement donné pouvoir à M. FRIZZI.

**M. LISNARD**.- Merci, Georges. Tu sais à quel point, nous aimons tous Théoule, ce havre de paix, ce poumon vert, nous en avons d'autres, ce cœur bleu tourné vers la Méditerranée, un cœur en bonne santé, même s'il est bleu !

*(Opérations de dépouillement)*

Mes chers collègues, pendant le vote des neuf membres supplémentaires du Bureau, dans la mesure où il y a deux autres délibérations techniques et classiques traditionnelles d'installation, je vous propose de les voter puisqu'elles se votent à main levée de surcroît. Ensuite, il nous restera à proclamer les derniers résultats pour lever la séance.

M. CIMA quitte la séance après le vote de la question 3, en ayant préalablement donné pouvoir à M. ARTUSO.

#### **4.- Délégations du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins au Président**

**M. David LISNARD, Président, prend la parole**

**M. LISNARD.**- La délibération n° 4 concerne la délégation de pouvoirs de notre assemblée au Président, ce que nous faisons dans chaque commune, dans chaque collectivité et dans chaque établissement public. Il n'y a pas de différence avec la délégation de pouvoirs telle qu'elle avait été votée ici même le 9 avril dernier après l'installation de notre assemblée. En revanche, il y a une augmentation du périmètre de l'intercommunalité concernée par ces pouvoirs, mais ceci est une autre question.

Avez-vous des questions ? *(Pas de question)*.

Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Merci.

#### **5.- Délégations du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins au Bureau**

**M. David LISNARD, Président, prend la parole**

**M. LISNARD.**- C'est la même chose, mais c'est pour déléguer les pouvoirs, non plus au Président, mais au Bureau sur un certain nombre de domaines. Les attributions déléguées au Bureau sont, comme précédemment, énumérées dans la délibération et il n'y a pas de changement, hormis le périmètre du champ d'intervention de l'agglomération qui augmente.

Y a-t-il des questions ? *(Pas de question)*

Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Je vous en remercie.

Il nous reste donc à proclamer les derniers résultats et je vais commencer par ceux de la 5<sup>ème</sup> Vice-présidence où le candidat était Alain RAMY :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- Nombre de votants, bulletins trouvés dans l'urne : 60 ;
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1 ;
- Nombre de bulletins blancs : 1 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 58.

58 voix pour Alain RAMY qui est élu avec 100 % des exprimés.

*(Applaudissements)*

**M. RAMY.**- Quelques mots, ne serait-ce que pour vous remercier de ce vote.

En ce qui concerne mes qualités footballistiques, n'y comptez pas trop, il y a très longtemps que je ne fais que regarder la télévision et que je ne suis plus sur les terrains.

Concernant le reste, j'ai été très heureux d'entendre le programme de M. le Président, d'entendre et de mesurer toute la tâche qui avait été exécutée par Bernard BROCHAND pour démarrer cette agglomération qui mérite que nous nous y attelions. Je ferai de mon mieux, en espérant que tout aille bien. Je vous remercie encore une fois.

*(Applaudissements)*

**M. LISNARD.**- Merci, Alain. Je suis très heureux qu'Alain RAMY ait accepté cette mission, alors qu'il ne pensait pas un jour être élu.

*(Opérations de dépouillement)*

Je sais que vous êtes bien, mais nous allons être obligés de lever la séance dans quelques instants.

Je vais donc proclamer les derniers résultats pour les neuf membres du Bureau en plus des Vice-présidents et du Président.

S'il vous plaît, je vous demande votre attention pour cette dernière proclamation :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- Nombre de votants, bulletins trouvés dans l'urne : 60 ;
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 ;
- Nombre de bulletins blancs : 5 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 55.

La majorité absolue est à 29 voix. Ont obtenu :

- Didier CARRETERO : 55 voix ;
- Bernard ALENDA : 55 voix ;
- Patrick LAFARGUE : 53 voix ;
- Arlette VILLANI : 55 voix ;
- Bernard ALFONSI : 55 voix ;
- Guy LOPINTO : 55 voix ;
- Emmanuelle CENNAMO : 55 voix ;
- Pascale VAILLANT : 55 voix ;
- Frank CHIKLI : 55 voix.

Les neuf candidats représentant les cinq communes sont élus avec 100 % des suffrages exprimés.

Bravo et félicitations !

*(Applaudissements)*

Mes chers collègues, je vais vous libérer et je vais terminer les obligations administratives.

Avec beaucoup de gravité, de reconnaissance et de sincérité, je vous réitère mes remerciements pour votre confiance, toutes les communes, tous les groupes, opposition et majorité. 100 % des suffrages exprimés représentent une charge à laquelle je suis sensible. Nous allons travailler de manière extrêmement concrète. D'ailleurs dans les prochaines semaines, nous allons multiplier les opérations. Dès le 27 juillet à 16 heures, dans le cadre des opérations structurantes et fortes de prévention au risque inondation, nous allons signer un document important, le PAPI, dans les locaux de l'aéroport de Cannes-Mandelieu.

Nous nous retrouverons pour une séance du Conseil Communautaire à la fin du mois de septembre, dont je vous préciserai la date. Merci à vous, bonnes vacances pour ceux qui en prennent. Merci de votre présence aujourd'hui ainsi que de votre vote, j'y suis très sensible.

*La séance est levée à 11 h 30.*